

GUIDE DE RACCORDEMENT

Au réseau d'eau potable et d'assainissement



POINTS D'ACCUEIL SUEZ:

LE VAL: Zone Plan de quartier – Route de Barjols

Le Mercredi après-midi de 14h00 à 16h00

SALERNES:

Le mercredi matin de 9h00 à 11h30

POUR NOUS CONTACTER:



Pratique et rapide:
Agence en ligne: toutsurmoneau.fr



0 977 408 408 APPEL NON SURTAXE

Du lundi au vendredi de 8h à 19h.
Le samedi de 8h à 13h.

POUR L'ENVOI DES DOCUMENTS:



Par mail: (à privilégier)
travauxneufs.hautvar@suez.com



Par courrier:
SUEZ Eau France SAS
Zone Plan de Cartier
Route de Barjols
83143 LE VAL



Les étapes pour la réalisation de votre projet

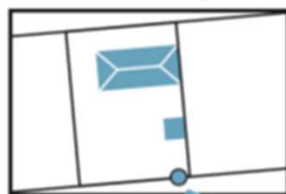
Liste des documents à fournir pour l'instruction de votre demande de devis

Tout dossier incomplet ne sera pas traité

- ❑ Complétez le formulaire ci-joint « DEMANDE DE RACCORDEMENT » de votre commune et le faire valider en Mairie.
- ❑ Complétez le formulaire ci-joint « DEMANDE DE DEVIS » avec votre numéro d'identifiant d'activité terrain (en contactant le 0 977 408 408 si vous ne l'avez pas)
- ❑ Plan de situation : extrait du cadastre avec n° de la parcelle concernée (hachurée) et ses références (section et n°) disponibles sur www.cadastre.gouv.fr
- ❑ Plan de masse au 1/200ème ou 1/500ème (disponible sur www.cadastre.gouv.fr) en faisant figurer :
 - ✦ La position de l'habitation
 - ✦ La position souhaitée du compteur d'eau potable
 - ✦ L'emplacement des éventuels captages privés (existants ou prévus)
- ❑ Acte notarié notifiant les servitudes de tréfonds et/ou d'ouvrages, si la parcelle n'est pas en limite du domaine public et que la canalisation doit traverser une parcelle privée
- ❑ Extrait K-Bis (si vous êtes une entreprise)
- ❑ Attestation de TVA à taux réduit dûment complétée, disponible sur www.impots.gouv.fr/portail/formulaire/1301-sd/tva-attestation-simplifiee-taux-reduit-pour-travaux-logements-de-plus-de-2-ans **Facultatif**



plan de situation



plan de masse

Emplacement du regard pour le compteur d'eau

Éléments demandés en plus, afin d'instruire votre devis sans rendez-vous :

- ❑ Photo de l'emplacement du futur regard eau potable ou assainissement selon le projet avec matérialisation de celui-ci. (piquet, cône, chaise..)
- ❑ 2 Photos* de l'environnement des travaux : 1 photo vue de droite et 1 photo vue de gauche de l'emplacement des travaux.
- ⚠ Si un regard est présent, vérifier si :
 - **Compteur déjà installé** : contacter le 0 977 408 408 pour demander la souscription de l'abonnement avec ou sans remise en eau + le matricule du compteur et l'index relevé m3.
 - **Absence de compteur** : transmettre 2 photos* +1 photo de l'intérieur du regard => précisez si votre parcelle est située dans un ensemble collectif le nom du lotissement, numéro du lot et adresse.

A réception des documents par mail ou par courrier, un technicien SUEZ étudiera les conditions de réalisation de votre projet de raccordement aux réseaux (tracé et diamètre de la canalisation, nature du branchement, emplacement du regard compteur, implantation du tampon etc...). Il pourra répondre à vos questions.

INSTRUCTION DU DOSSIER ET EMISSION DU DEVIS :

L'établissement de votre devis est gratuit, celui-ci décrit l'ensemble des travaux de branchement à savoir :

- ◆ la pose de canalisation en domaine public,
- ◆ la pose du compteur,
- ◆ la pose de la boîte de branchement assainissement
- ◆ le terrassement et la remise en état des sols,
- ◆ les démarches administratives nécessaires (DICT, arrêtés) pour l'ouverture de la chaussée en vue de la réalisation du branchement.

RECEPTION DU DEVIS :

Pour passer commande, veuillez retourner à l'émetteur du devis

- le devis accepté et signé,
- un chèque d'acompte ou un justificatif de virement de 30% du montant TTC,
- le formulaire « votre contrat d'abonnement »

Les coordonnées bancaires de SUEZ sont notées au dos du devis dans les conditions générales de vente dans la rubrique : moyen de paiement.

Un accusé de réception de commande et une facture d'acompte vous seront envoyés afin de vous confirmer la prise en compte de votre commande.

REALISATION DES TRAVAUX :

Les travaux sont planifiés et réalisés sous réserve de l'obtention des autorisations nécessaires à toute intervention sur le domaine public et en fonction du planning.

La pose du compteur intervient quelques jours après la réalisation du branchement.

FACTURATION DES TRAVAUX :

La facturation est établie après la réalisation des travaux et la pose du compteur.

Toute demande de devis nécessite au préalable un accord de la Mairie.

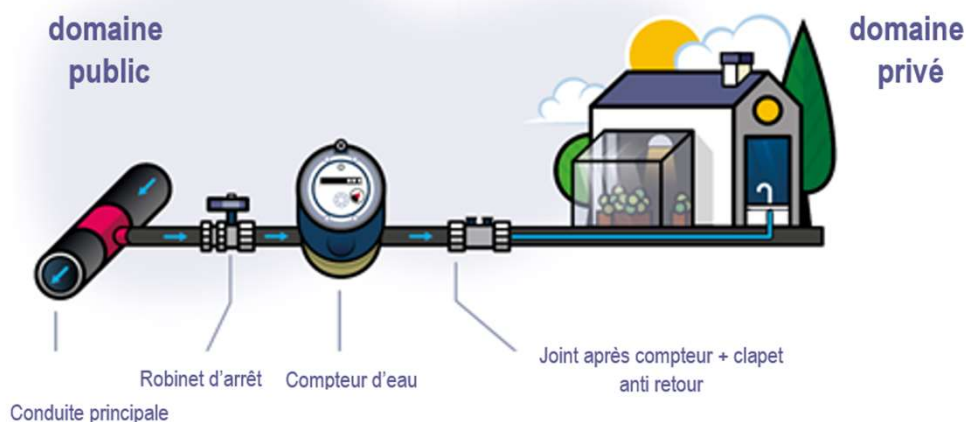
Vous devez remplir le Formulaire de demande de raccordement de votre commune, obtenir la validation par celle-ci et joindre ce document à votre demande

Cas N°1: Un branchement neuf est à créer

Il y a deux parties dans un branchement

Nous réalisons les travaux de branchement partant du réseau public d'eau potable jusqu'au regard compteur posé en limite de propriété

Vous faites réaliser par une entreprise de votre choix le branchement situé après le regard compteur jusqu'à votre habitation.



VOS DEMARCHES:

- Complétez le formulaire ci-joint
- Joindre les différents documents demandés (*sans oublier la demande de raccordement validée par la Mairie*)
- Nous retourner l'ensemble des documents par Mail ou par courrier

Cas N°2: Un branchement est déjà existant



- Compteur déjà installé:**
Nous contacter pour demander la souscription de l'abonnement avec ou sans remise en eau (fournir matricule du compteur et relevé en m3)



- Si il ne reste plus qu'à installer le compteur:** Les démarches sont identiques au cas N°1 et JOINDRE une photo de l'intérieur du regard.
Un devis sans RDV vous sera envoyé



- Vous souhaitez ajouter un compteur sur votre branchement d'eau existant:** Les démarches sont identiques au cas N°1 et JOINDRE une photo de l'intérieur du regard, ainsi que ses dimensions.
Un devis sans RDV vous sera envoyé

Le raccordement au réseau public d'assainissement

Toute demande de devis nécessite au préalable un accord de la Mairie.

Vous devez remplir le Formulaire de demande de raccordement de votre commune, obtenir la validation par celle-ci et joindre ce document à votre demande

QUI FAIT QUOI POUR LE RACCORDEMENT A L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ?

raccordement à l'assainissement collectif

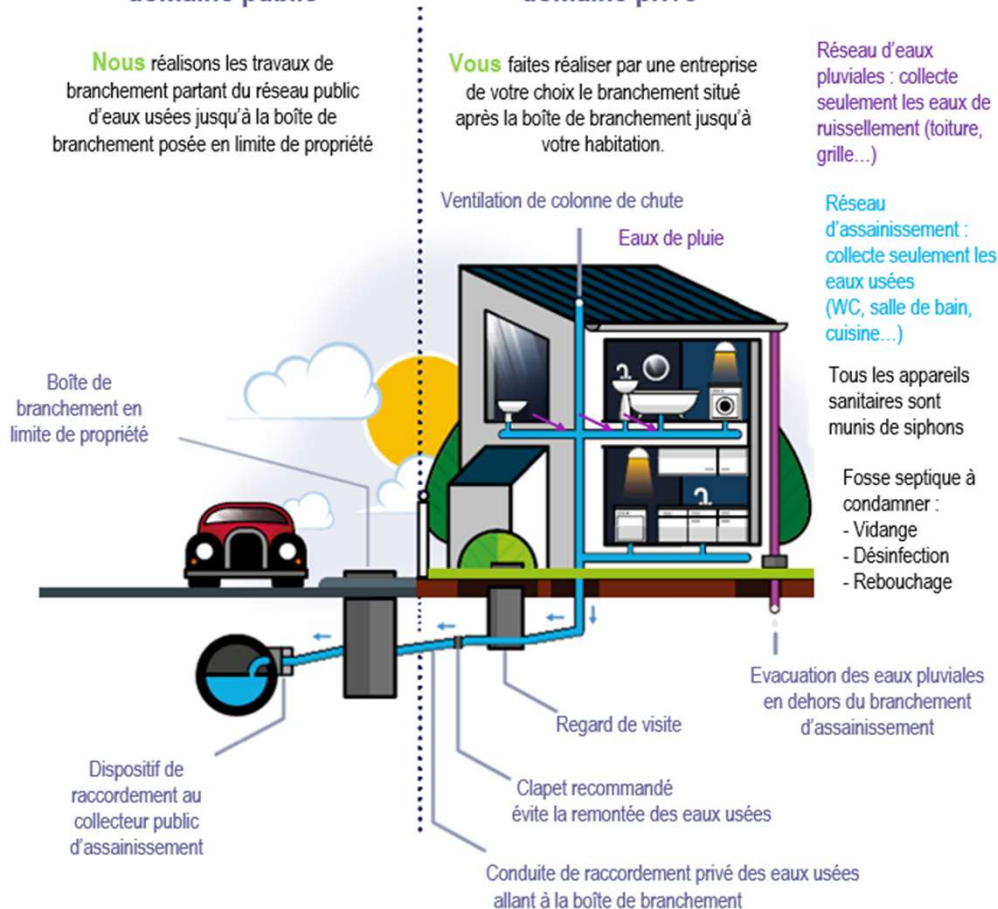
Il y a deux parties dans un branchement :

domaine public

Nous réalisons les travaux de branchement partant du réseau public d'eaux usées jusqu'à la boîte de branchement posée en limite de propriété

domaine privé

Vous faites réaliser par une entreprise de votre choix le branchement situé après la boîte de branchement jusqu'à votre habitation.



VOS DEMARCHES:

- Complétez le formulaire ci-joint
- Joindre les différents documents demandés (*sans oublier la demande de raccordement validée par la Mairie*)
- Nous retourner l'ensemble des documents par Mail ou par courrier

BON A SAVOIR:

- Vous êtes considéré raccordable si votre parcelle est située à moins de 100 mètres d'un réseau public d'assainissement.
- Une Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif (PFAC ou PAC) est demandée par les communes. Cette redevance est destinée au financement des grands projets en matière d'assainissement sur votre commune. La PFAC est indépendante des travaux de branchement.
- Idéalement une pente de 1 cm par mètre est conseillée, en dessous de 5 mm par mètre un poste de relèvement sera nécessaire.



Formulaire de demande de devis - Branchement neuf eau potable et assainissement

Votre N° ID AT TERRAIN (obtenu lorsque vous nous avez contacté) :

LE PROPRIETAIRE (adresse de facturation)

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
.....
Téléphone :
Adresse email :

PERSONNE A CONTACTER SI DIFFERENTE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
.....
Téléphone :
Adresse email :

ADRESSE DE LA PARCELLE A RACCORDER

.....
.....

Références cadastrales de la parcelle:

SECTION:NUMERO:

VOTRE DEMANDE DE DEVIS CONCERNE:

- | | | | |
|---|--|--|--|
| <input type="checkbox"/> EAU POTABLE | <input type="checkbox"/> ASSAINISSEMENT | <input type="checkbox"/> POTEAU INCENDIE | <input type="checkbox"/> AUTRE DEMANDE |
| <input type="checkbox"/> Compteur domestique | <input type="checkbox"/> Branchement maison individuelle | | <input type="checkbox"/> A préciser..... |
| <input type="checkbox"/> Compteur vert (jardin) | <input type="checkbox"/> Branchement habitat collectif | | |
| <input type="checkbox"/> Compteur habitat collectif | | | |

Veillez retourner ce formulaire complété avec les documents demandés (sous format PDF):

par mail travauxneufs.hautvar@suez.com

ou par courrier SUEZ Eau France SAS – Zone Plan de Cartier – Route de Barjols – 83143 LE VAL